

**Date d'ouverture : 31 mars 1996**

## **FICHE TECHNIQUE**

**Thématique :** Aménagement des berges

**Nom du projet :** Sensibilisation sur l'aménagement des berges

**Localisation :** Les berges du lac

**Problématique :** Les rives sont à plus de 50 % privées et en majorité résidentielles. L'aménagement des berges est très hétéroclite. La population ne semble pas connaître la "*Politique de protection des rives du littoral et des plaines inondables*" gérée par les municipalités. L'application semble très peu uniforme ce qui entraîne des problèmes d'équité et des difficultés d'interprétation de la politique par la suite.

L'artificialisation entraîne une baisse de productivité du lac. Le remplissage et le remblayage détruisent des milieux qui servent de frayères ou de lieux de rassemblement aux poissons fourrages (ménés). Les ménés servent de nourriture aux poissons de pêche sportive. Les eaux peu profondes non loin des berges se réchauffent plus rapidement, donc très productives en animaux microscopiques. On voit alors une baisse générale de productivité qui entraîne une diminution des populations des poissons.

**Solution :** Il y a deux parties à la problématique : l'application de la politique du gouvernement qui n'est pas faite de façon adéquate et uniforme; les gens ne connaissent pas les raisons de cette politique et ne savent pas comment se conformer en aménageant correctement les rives.

1<sup>0</sup> Les inspecteurs municipaux devront uniformiser leur compréhension de la politique du MEF. En rencontrant le ministère de l'Environnement et de la Faune pour mieux cerner les infractions possibles et des solutions apportées. Il faut aussi une bonne connaissance de la plaine inondable 0-20 ans qui doit être incluse dans les règlements municipaux.

2<sup>0</sup> Des rencontres et une distribution de documents pour faire connaître et comprendre le pourquoi de la politique à la population riveraine.

3<sup>0</sup> La distribution des documents de vulgarisation sur l'aménagement des rives et des berges à tous les riverains du territoire. La FAPÉL a produit divers documents très intéressants en 1988 et 1989. Un document très intéressant sera aussi disponible au printemps 1996 d'Environnement Canada. Les municipalités pourront remettre ces documents lors d'un changement de propriétaire.

4<sup>0</sup> Des rives de démonstration pourraient être amenées sur des terres privées ou sur les terres d'Hydro-Québec (ex. : près du barrage de Beauharnois, ancien terrain d'Elkem, le long de la Voie Maritime).

**Avantages :** ~ Une compréhension de la politique par toutes les personnes concernées faciliterait le travail des inspecteurs municipaux.

**Faisabilité :** ~ Une rencontre entre le ministère de l'Environnement et de la Faune et les diverses municipalités des trois (3) MRC (Salaberry - Beauharnois, Vaudreuil-Soulanges et du Haut Saint-Laurent) est déjà prévue. Les municipalités de la MRC Roussillon pourront se joindre au groupe. Il pourrait y avoir aussi une rencontre spécifique.

~ Les groupes écologiques et les municipalités concernés doivent s'impliquer et se concerter.

**Partenaires visés :** **Les municipalités riveraines et les MRC, Crivert Inc., Environnement** Châteauguay (en information), Héritage Saint-Bernard, Ligue Ecologique des Galets (LEGS) de Melocheville, **Hydro-Québec, Voie Maritime du Saint-Laurent, ministère de l'Environnement et de la Faune**, Service canadien de la Faune, **Pépinières locales, Environnement Canada (interaction communautaire)**, Volet Biodiversité du plan Saint-Laurent Vision 2 000, **ministère de l'Éducation**

**Coût :**

- ~ 1<sup>0</sup> Rencontre MEF-Inspecteurs . . . . . 4 000\$
- ~ 2<sup>0</sup> Information sur la politique de protection des berges . . . 20 000\$ aux 2 ans
- ~ 3<sup>0</sup> Distribution et mise à jour des documents aux résidents . . . . . 50 000\$
- ~ 4<sup>0</sup> Berges de démonstration, d'interprétation autres années . . . . . 3 000\$/année
- ~ 5<sup>0</sup> Aménagement de 5 types de rives (panneaux d'interprétation) . . . 175 000\$
- ~ Beaucoup de travail bénévole

**Échéancier :**

- ~ Rencontre avec le MEF . . . . . 1996
- ~ Rencontre et informations sur la politique de protection des rives du littoral et s plaines inondables (plénière) . . . . . 1996 - 1997
- ~ Distribution de documentation sur l'aménagement des rives . . . printemps 1997
- ~ Projet d'aménagement des rives . . . . . 1997 - 1998

**Indicateur d'atteinte de l'objectif :**

- ~ 80 % des inspecteurs municipaux participent à la rencontre avec le MEF
- ~ 50 % des riverains sont sensibilisés à la problématique des berges en 1999.

**Références complémentaires :**

- ~ Politique de protection des rives du littoral et des plaines inondables
- ~ Documents FAPEL
- ~ Document de fédéral (sur aménagement des berges, prévu pour avril 96)